



**Rencontre avec le Président de la République  
le 26 juin 2007**

**Déclaration de la FERC-Sup CGT**

A la FERC-Sup CGT, nous n'étions pas demandeurs d'une nouvelle loi sur l'autonomie. Il y a dans la loi de 1984 les bases d'une amélioration qu'attend la communauté universitaire dans un objectif de plus grande efficacité du Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

L'urgence n'est pas, selon nous, de faire au pas de course une nouvelle loi, mais de faire en sorte de donner les moyens financiers et en postes, pour que les problèmes les plus criants, notamment au niveau des conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels, soient rapidement améliorés.

Le projet de loi qui nous est proposé nous paraît dangereux à la fois dans ses détails et dans la philosophie générale qui le sous-tend.

A la FERC-Sup CGT, nous avons tendance à penser que l'université n'est pas une entreprise, ni dans ses missions, ni dans son fonctionnement, ni dans sa rationalité, ni dans ses contraintes temporelles. Croire que la gérer comme une entreprise, avec un C.A. restreint pour être plus réactif, un président patron, pouvant recruter, acheter, vendre, moduler les services, distribuer des primes et de l'intéressement, croire donc que la gérer comme une entreprise rendra ses missions mieux remplies et son efficacité accrue, est pour nous une erreur.

L'université est encore l'un des rares lieux de travail où la démocratie peut s'exprimer et qui est administrée par ceux qui y travaillent.

Le projet de loi, en renforçant ce qu'on appelle maintenant la « gouvernance managériale », va dans le mauvais sens, d'autant plus qu'est programmée en même temps une suppression de quelques 30 à 40 000 emplois de fonctionnaires.

C'est la raison essentielle pour laquelle la FERC-Sup CGT demande le retrait du projet et l'engagement d'une réflexion commune et d'une concertation afin que l'université puisse remplir au mieux ses missions.

Pour la FERC-Sup CGT, cette concertation doit associer l'ensemble du corps social (entreprises, organisations syndicales de salariés notamment) car c'est une question qui ne concerne pas uniquement les personnels des universités et les étudiants, mais engage l'avenir de la nation.